

# la malterie

## APPEL À CANDIDATURES

### Artistes et auteurs bénéficiaires du RSA socle et résidant dans le département du Nord

En 2020, la malterie renouvelle le parcours d'accompagnement Triple A.

Ce dispositif soutenu par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord, vise à vous aider à :

- Maîtriser la gestion de votre activité professionnelle
- Répondre aux obligations relatives au RSA
- Connaître vos droits
- Identifier vos compétences et les développer
- Élargir votre réseau professionnel

#### **Accompagnement proposé :**

Session collective d'information sur les droits d'auteur et le cadre fiscal  
Rendez-vous individuels pour répondre aux questions de chaque artiste  
Organisation de rendez-vous «critique» avec les artistes de la malterie

#### **Qui peut être candidat ?**

Artiste plasticien et auteur dans le secteur des arts visuels  
Inscrit dans une démarche professionnelle ou en voie de professionnalisation  
Bénéficiaire du RSA socle  
Résidant dans le département du Nord

#### **Modalités de candidature :**

Pour candidater, merci d'envoyer un fichier numérique unique au format PDF de moins de 10 Mo comprenant :

- Une note d'intention détaillant vos motivations à participer au dispositif ainsi que la date de création de votre activité d'artiste et de première demande RSA
- Un portfolio présentant votre démarche artistique
- Un CV

**Jusqu'au 6 janvier 2019 à : [triplea@lamalterie.com](mailto:triplea@lamalterie.com)**

**Un jury de professionnels sélectionnera 15 artistes pour participer à l'accompagnement 2020.**

Contact /

Élisabeth Bérard  
chargée d'information-ressource  
06 03 21 89 15  
[triplea@lamalterie.com](mailto:triplea@lamalterie.com)